

14^e journée d'études Géo'rizon

organisée par le département de Géographie



SE PERDRE EN FORÊT

8h30 - 9h50

Xavier ROCHEL (Maître de conférences, Université de Lorraine - Nancy)

10h10 - 11h30

Etienne GRESILLON (Maître de conférences, Université Paris Diderot - Paris 7)

13h45 - 15h05

Jean-Yves PUYO (Professeur des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour)

> 15h25 - 16h50 Jenna PIRIOU (ATER et doctorante, Université Paris-Sorbonne)

> > 16h50 - 17h30

JEUDI 18 AVRIL 2013

Amphithéâtre de l'Université de Savoie 27, rue Marcoz - 73000 Chambéry

Le passé de la forêt lorraine au prisme des registres de martelage. Fragments d'histoire du paysage

Le bois de Vincennes : une tache d'habitat

Peupler à tout prix la Guyane française : quelques expériences funestes des siècles passés

Reboiser les zones humides en France et en Irlande du Nord : pratiques, usages et représentations

Table-ronde autour des conférenciers : Forêts et peuplements

OUVERT A TOUS ENTRÉE GRATUITE

Prochaine journée d'études : jeudi 19 décembre 2013

lionel.laslaz@univ-savoie.fr / 04 79 75 86 87













Le passé de la forêt de Lorraine : fragments d'histoire du paysage

Xavier ROCHEL Maître de conférences, Université de Lorraine (Nancy II)

Introduction

Xavier ROCHEL définit son travail comme étant à la charnière de deux disciplines : la biogéographie, c'est-à-dire l'étude de l'évolution des écosystèmes dans des problématiques spatialisées propres à la géographie et la géographie historique qui consiste à appliquer au passé les problématiques rencontrées actuellement avec les outils et les savoir-faire du géographe. Ces deux champs sont regroupés sous le terme de biogéographie historique, à savoir rechercher dans les archives, les documents anciens, des indices sur ce qu'était la végétation dans les siècles passés, et plus particulièrement les forêts, pour ainsi dégager un certain nombre de problématiques.

En géographie historique, beaucoup de chercheurs ont tenté de reconstituer les paysages du passé, et ce quasiment depuis les débuts de la géographie universitaire française. Cela a donné lieu à de nombreuses publications, mais la forêt était simplifiée et représentée par de grandes plages vertes, des blocs indifférenciés notamment du fait des problèmes de sources. En effet, les cartes anciennes sont peu renseignées, assez vagues, peu de détails sont représentés. Pendant longtemps, l'étude précise de ces espaces a été négligée, or la forêt englobe des écosystèmes très différents.

X. ROCHEL, en s'appuyant sur différentes sources d'archives des XVII^e-XVIII^e-XIX^e siècles, a tenté de reconstituer l'évolution de l'emprise et de l'aspect des forêts passées, en mettant en évidence les évolutions de marquage et d'interventions de l'homme. Il s'agit dans cette communication de montrer comment on peut reconstituer les forêts du passé, avec quelles sources et pour quels résultats.

1. Les sources

Le paysage est couramment défini comme la portion d'espace telle qu'elle est perçue par un observateur.

1.1. Le problème des sources iconographiques



Les sources iconographiques sur le paysage forestier sont extrêmement rares en biogéographie. Celles qui sont retrouvées sont peu fiables et très stylisées, pas crédibles.

« Plan et vue » de 1585, A.D.M.-M. B 902.

En 1585, c'est l'une des rares représentations du XVI^e siècle d'un paysage forestier faite par un agent du Duc de Lorraine. On a du mal à l'imaginer, il semble qu'on puisse noter la présence de clairières de







défrichement, mais en termes de description de paysage, ce document reste assez limité et peu informatif.

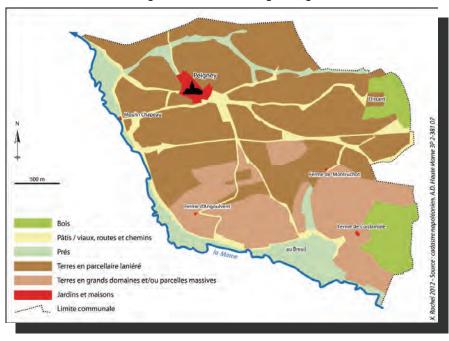
1.2. Le problème des cartes et plans

Au XVI^e siècle, on note peu de distinction avec les sources iconographiques, les documents sont encore très figuratifs et très stylisés. On distingue les arbres, différents types de forêts, mais l'interprétation reste très difficile.

X. ROCHEL insiste sur le fait qu'il convient de s'intéresser à ce que le cartographe a voulu représenter. Par exemple, si la carte avait pour but de montrer la morphologie d'un village, même si celui-ci est implanté en lisière d'une forêt, celle-ci ne sera représentée qu'en tant qu'illustration et non avec des détails se rapportant à la réalité. De plus, elles étaient dessinées soit par un cartographe qui se rendait sur place (on peut donc supposer une plus grande fidélité à la réalité), soit par un géographe de cabinet qui utilisait les conventions artistiques et cartographiques. Il est donc impossible de se prononcer sur la véracité de la carte.

L'information paysagère est sujette à caution : la forêt paraît dense, « sauvage », « inviolée », alors que d'après les archives écrites, on sait qu'au XVIII^e siècle, les forêts étaient dévastées ; le cartographe a donc représenté une forêt conventionnelle, sans doute très éloignée de la réalité. En 1778, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les archives sont souvent constituées de plans parcellaires dont le découpage reflète le morcellement de l'exploitation forestière. Les parcelles sont numérotées et ces numéros renvoient à un descriptif écrit de l'exploitation de la parcelle, ce qui permet une reconstitution plus précise.

1.3. Le cadastre « napoléonien » et les plans par masse de culture



Les premiers documents cadastraux, les plans de masse de culture, voient le jour en France en 1806-1807: malheureusement, ceux-ci se révéleront être un échec. Dans les années 1810-1840, le cadastre « napoléonien » est réalisé. S'il est extrêmement fiable pour la cartographie, il se révèle peu fiable pour les forêts. il reste Cependant, une source très classique et très utilisée par les géographes historiens.

Occupation du sol à Peigney d'après le cadastre « napoléonien ». <u>Source :</u> A.D. Haute-Marne 3P 2 – 381 07. © X. Rochel.

1.4. Les apports des sources écrites

L'ensemble de ces sources est disponible dans les archives départementales.

1.4.1. « Visites et reconnaissances »

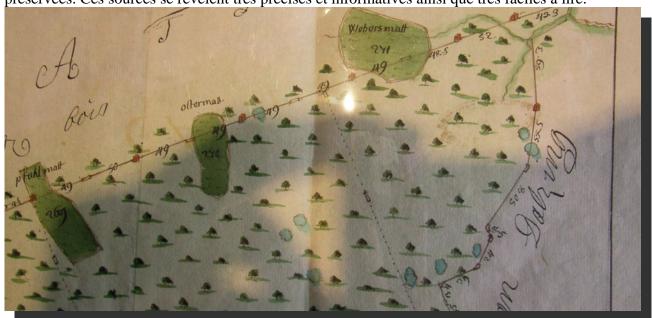
Cette carte de 1777 illustre cette expression « visites et reconnaissances », employée lors de l'Ancien Régime, puisque les forêts étaient « visitées ». Il en ressort les principales caractéristiques







de ces dernières, telles que les limites et les bornes, les délits, les ressources exploitables et préservées. Ces sources se révèlent très précises et informatives ainsi que très faciles à lire.



Remembrement de Haut-Clocher, 1728, A.D.M.-M. B 11777.

1.4.2. Procès-verbaux de délits et autres archives judiciaires

Les gardes forestiers dressent des procès-verbaux de délits, ceux-ci sont également présents aux archives départementales. Ces procès-verbaux nous aident indirectement à déterminer les usages et l'empreinte de l'homme sur la forêt. Ces informations ponctuelles permettent de déterminer l'emplacement des essences dans une forêt. En 1753, un procès-verbal d'une attaque de loup, détaillant l'enquête de police et enrichi de témoignages, expose précisément le rapport à la nature et au paysage (description des lisières forestières, des essences).

1.4.3. Procès-verbaux de martelage

Jusqu'à maintenant, l'ensemble des sources passées en revue restait assez flou, ne présentait ni chiffres, ni statistiques, deux éléments clés pour le géographe. Il faut donc chercher à cartographier de manière quantitative. Pour cela, la source indispensable est le registre de martelage. A partir du Moyen Age, pour abattre les arbres en toute légalité, les agents forestiers réalisaient des marquages sur les arbres qui faisaient office d'autorisation de coupe. Ces autorisations étaient recensées dans des registres officiels avec les caractéristiques de l'arbre à couper et de son environnement.



Martelages dans les terres de Salm, tableau attribué à Nicolas de Mirbeck, Hôtel de Ville de Raon-l'Etape, v. 1766-1770.







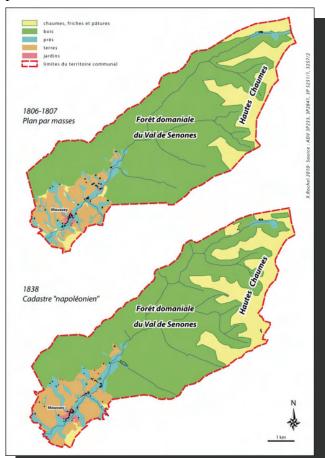
Cette peinture (1766-1770) unique en Europe, représente une scène de marquage en forêt : à gauche, en vert, se trouvent les agents forestiers du Duc de Lorraine, chargés de garantir le bon déroulement du martelage et de remplir les registres ; le personnage en rouge, un garde forestier, procède au marquage ; enfin, l'homme en blanc, le marchand de bois, est celui qui demande la coupe.

Les registres ont été très souvent conservés et recensent tous les arbres martelés avec leurs caractéristiques et leur localisation, ce qui facilite le travail de reconstitution du paysage par X. ROCHEL. En dépouillant ces registres, il obtient des statistiques des essences dans chaque forêt. Une fois rentrés dans des bases de données et recoupés avec toutes les sources, ils donnent des croquis SIG. Ces registres comportent également des croquis, les cotes sont exprimées en verges : 1 verge correspond à 2.80 m; les limites des coupes et des lisières sont indiquées et peuvent être reportées sur un plan actuel.

Après 1800, les archives deviennent très détaillées. Des procès-verbaux d'aménagement détaillent l'organisation de la gestion de la forêt, avec pour chaque parcelle un plan et un tableau précisant l'état de la forêt.

2. Que peut-on reconstituer des anciens paysages forestiers lorrains?

Cette deuxième partie est constituée de trois études de cas répondant aux principales problématiques du biogéographe historien, retraçant à partir des archives l'occupation et les usages passés de trois forêts lorraines.



Plan par masse et du cadastre « napoléonien » de Moussey.

© X. Rochel.

2.1. Localiser les anciennes trouées : les « chaumes » du massif du Donon

Une « chaume » est un pâturage d'altitude, une grosse clairière. Dans le massif du Donon tout n'était pas boisé, il y avait des ouvertures dans la forêt. Pour en trouver des traces, X. ROCHEL s'intéresse d'abord aux cartes et plans du XVIII^e siècle, mais les formes sont très imprécises, le plan est donc inutilisable. Les autres plans de cette même période sont encore plus imprécis.

Au XIX^e siècle, les documents cadastraux font état de 3 « chaumes » (jaune) qui n'existent plus aujourd'hui. En faisant appel à un plan de masse de culture, les résultats sont peu satisfaisants : il devrait y avoir beaucoup plus de clairières, des paysages de transition entre la forêt et les prés. Il faut donc se tourner vers d'autres sources cartographiques, plus précises. Ainsi, avec ce document de 1866 : il est nécessaire de regarder les plans parcellaires

avec descriptions, afin de pouvoir retrouver précisément les « chaumes » en s'intéressant aux espaces non forestiers ou en reboisement : pâturage (blanc), reboisement d'épicéa (violet), *rapaille* de chêne (jaune) apparu par l'évolution naturelle d'un pré vers une forêt.



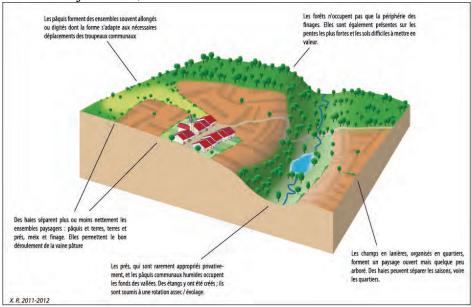




2.2. Localiser et différencier les zones pastorales des zones forestières au XVIII^e siècle (forêt/saltus)

Sur ce document de 1728, le village, les prés, les champs et les pâturages sont représentés, avec une zone de transition du village vers la forêt reflétant le passage des troupeaux et l'élargissement des clairières. Cette représentation révèle un esprit critique et la prise en compte du gradient entre les différents types paysagers. L'imbrication de la forêt et du *saltus* s'explique en partie par les nombreuses activités liées à l'élevage présentes en forêt au XVIII^e siècle: pâture/paxon, soutrage (récupération des feuilles pour le fumier), étrépage (arracher la partie supérieure du sol pour en faire du fumier) et en partie par les dégradations des animaux: arbustes abroutis (mordus par les animaux), mais également par la volonté des éleveurs d'avoir un espace largement ouvert. Aujourd'hui, la multiplication des cervidés dans certaines forêts les fait ressembler à celles de l'époque, avec une dégradation progressive des sous-bois.

« Dans tout massif régulièrement pâturé, les clairières sont reliées entre elles d'abord par de simples couloirs puis par des sentiers, et enfin par de grands chemins » : les bergers ouvrent des chemins en forêt, du village vers les pâturages, en suivant les réseaux de clairières par différents circuits. Aujourd'hui, ces chemins sont difficiles à retrouver et à reconstituer.



Modèle simplifié d'un finage lorrain, XVIII^e siècle. © X. Rochel.

Au terme de ses recherches, X. ROCHEL obtient un modèle d'un finage simplifié lorrain du XVIII^e siècle, avec une continuité entre les zones pastorales et forêts, les et d'arbres. Il faut imaginer une forêt très ouverte avec beaucoup d'animaux de présence humaine, pas

du tout une forêt sauvage. On distingue dans certains sous-bois une absence de végétation audessous de 1.20 - 1.40 m caractéristique de la présence de troupeaux. La ligne séparant ces deux morphologies est connue sous le terme anglo-saxon de « *browse line* ».

2.3. Etudier la sylviculture et déterminer l'état des peuplements forestiers au XVIII^e siècle

Il est nécessaire de travailler à l'arbre près pour déterminer la densité, le nombre d'arbres pour chaque essence, le nombre à l'hectare et le diamètre des arbres. La forêt lorraine de l'époque est gérée par un traitement forestier, le taillis sous futaie :

- Un taillis coupé régulièrement au ras du sol pour obtenir des bois de petit diamètre pour le feu (rasé tous les 20-25 ans).
- Une futaie pour le bois de construction.

Ces deux composantes sont chiffrées et décrites dans les registres de martelage donc cartographiables grâce aussi à l'assemblage des croquis présents dans les registres, indiquant même des catégories d'âge des arbres : *balivots*, modernes, anciens (60 ans).

Ce document de 1773-1790 permet d'obtenir ainsi une cartographie précise à la parcelle de la reconstitution de la forêt exprimant la densité d'arbres en fonction de l'âge. Ainsi, on voit que les







arbres les plus jeunes sont à l'ouest ; de plus, une autre carte du même secteur nous apprend que du côté dégradé, la forêt est principalement constituée de chênes. A l'ouest, la présence d'une ville explique que la forêt soit plus dégradée puisque plus près des débouchés/usages du bois coupé.

Conclusion

En géographie, on peut transposer le savoir-faire et les techniques actuelles (MNT, SIG, bases de données) pour les appliquer à des documents d'archives et faire des cartographies et des reconstitutions paysagères de type géographie historique.

Questions

1. A quelle définition correspond le terme de pré employé durant l'exposé?

Les prés sont des prés de fauche, pour le fourrage, ils sont terrassés, drainés, quelquefois irrigués, et leur usage est plus intensif que les prairies.

2. Retrouve-t-on aujourd'hui des héritages des sentiers évoqués dans la citation ?

La reconstitution est difficile, aucun lien n'a été trouvé.

3. Le géographe historien fait le va-et-vient entre l'actuel et le passé, vous déplacez-vous sur le terrain pour appuyer vos observations dans les archives ?

Valider les découvertes des archives avec l'observation de l'actuel est très difficile; en revanche, on peut retrouver les traces écologiques des activités passées (surexploitation). On peut reconstituer plus facilement le paysage et les usages à travers des études pédologiques (composition des sols actuels) et de la flore selon l'exploitation ancienne de la forêt.

4. Peut-on déceler la part du signal climatique dans l'évolution des forêts ?

Pour cela, il faudrait des séries continues de données, or cela est très rare à obtenir, notamment en termes de composition biogéographique, et ce même dans les forêts domaniales qui sont très/trop gérées.

5. Quelles sources utiliser si le travail porte sur les années 1950-2000 ?

Il faudrait croiser les photos aériennes avec les documents d'aménagement forestier.

6. Pour une même étude faite dans 100 ans sur la période actuelle, la géographie aura-t-elle des données aussi riches ?

L'importance des données numériques est indubitable, cependant le problème pourrait venir de la conservation et de la difficile comparaison de ces données avec des données historiques plus anciennes. On note toutefois une baisse progressive du recensement des données découlant de la baisse de l'intensité de gestion des forêts françaises.

7. Quelles informations retenir des cartes ?

Le principe général est de ne s'intéresser qu'à l'objet de la carte, d'éloigner le côté stylisé. Sur le plan forestier, le but des cartes était de représenter les limites.

Compte-rendu par Éloïse DÉGARDIN, Master 1 STADE







Le bois de Vincennes : une tache d'habitat pour la flore et les SDF

Etienne GRESILLON Maître de conférences, Université Paris Diderot

Introduction

Etienne Grésillon rappelle que cette étude a été réalisée en collaboration avec Jean-Paul Amat, Aurélie Tibaut (Grésillon, Amat, Tibaut, 2012) et Marianne Cohen (Gresillon et al., 2012). Il introduit son propos en présentant succinctement les particularités écologiques et sociales du bois de Vincennes. D'une part, cet espace public s'avère très fréquenté avec environ 11 millions de personnes par an¹. Ces visiteurs privilégient les périphéries du bois et les pourtours des lacs. Sa dimension est également exceptionnelle puisqu'il est le plus grand espace vert de Paris (995 hectares). Le bois de Vincennes, avec le bois de Boulogne, sont qualifiés par les gestionnaires de « poumons verts parisiens », parce qu'ils ont une fonction chlorophyllienne (300 000 arbres) et une diversité spécifique importante (figure 1). Le bois de Vincennes accueille plus de 500 espèces de plantes dans environ sept habitats différents (bord de l'eau, bord de routes, espaces jardinés, sousbois clairs, sous-bois sombres, zones arides). Néanmoins, cette richesse faunistique et floristique est fragilisée par la position enclavée du bois dans le tissu urbanisé de la région parisienne. Par ailleurs, l'intérêt du bois repose aussi sur son riche passé historique qui voit défiler l'ensemble de la dynastie des Capétiens, la Révolution, les différents Bonaparte, la commune, les deux guerres mondiales... Depuis une dizaine d'années, le bois devient un lieu d'accueil pour une population importante de SDF (270 SDF en juin 2010). Ces derniers ont une logique spécifique d'installation dans cet espace qui renvoie à la fois à son passé historique, au contexte urbain du bois mais aussi à sa gestion.

En cette période de crises économique et écologique, le bois de Vincennes est un lieu original parce qu'il rencontre des attentes écologiques fortes et des questions sociales importantes. Cette forêt urbaine pose la question de la durabilité écologique et sociale d'un lieu de nature au cœur d'une zone urbaine dense. Comment gérer un espace à la fois pour la préservation des espèces et pour porter assistance aux SDF ? Quels enseignements pouvons-nous tirer du bois de Vincennes de son histoire, de son écologie et de sa géographie ?

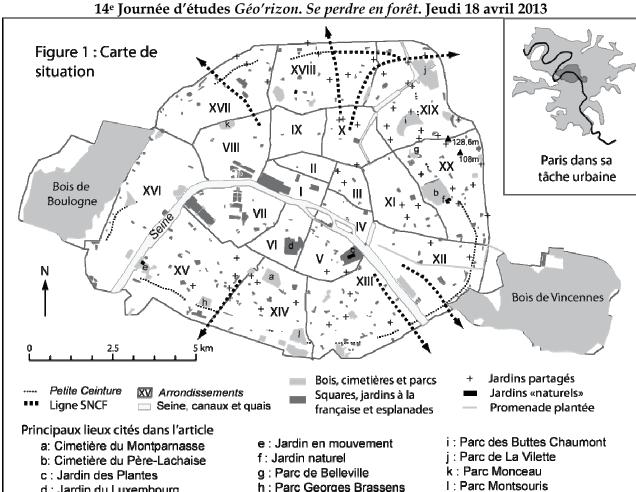
L'intervention se déroule en trois temps. Tout d'abord, l'exposé présentera les fonctions sociales multiples du bois qui découlent souvent de rémanences historiques. Ensuite, la présentation abordera le bois dans sa dimension écologique. Enfin, Etienne Grésillon analysera les logiques d'installation des SDF dans le bois de Vincennes.

¹ À titre indicatif, le musée de Louvres reçoit 8 millions de visiteurs annuels.









Carte de situation du Bois de Vincennes. © M. Cohen.

d : Jardin du Luxembourg

1. Un parc urbain et une forêt périurbaine

1.1 Une multifonctionnalité millénaire

Le bois de Vincennes revêt plusieurs usages, dont E. Grésillon présente l'historique. Pendant le règne de Philippe Auguste, le bois devient propriété royale. Le roi décide de préserver et contrôler cette forêt pour en faire un espace de production sylvicole et un espace cynégétique. Pour préserver la forêt des usages prohibés des habitants limitrophes (braconnage ou pillage du bois), il édifie une enceinte. Afin d'assurer une production de bois d'œuvre importante, Louis XI et Henri II ordonnent la plantation de chênes. Louis XV commence à faire du bois un parc d'agrément en traçant des avenues rectilignes et des ronds-points.

Sources : Visiau 2007, www.mairiedeparis.com, www.laissonspousser.com, Realisation : M. Cohen, UMR Ladyss, Pôle Image, U. Paris Diderot

A partir de 1791, le bois de Vincennes change de propriétaire. Il est classé « bien national ». Il s'ouvre de plus en plus aux habitants de la métropole parisienne. Il devient le bois du peuple qui le dimanche vient profiter des sentiers aménagés. Napoléon III demande à Alphand d'aménager le bois de Vincennes pour le transformer en jardin anglais avec des allées incurvées, des lacs artificiels, des canaux avec des fausses cascades. En juillet 1860, un senatus consulte cède le bois à la ville de Paris, à charge pour elle de réaliser d'autres espaces récréatifs.

Pour les besoins militaires, Napoléon I^{er} crée un champ de manœuvre de 166 hectares. Napoléon III poursuit la militarisation pour défendre Paris d'une possible invasion. Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, les nazis remilitarisent complément le bois.







Depuis 1980, les logiques liées au développement durable percolent dans la gestion du bois. Les gestionnaires de la DEVE² se soucient de plus en plus des aspects écologiques du bois. Ils mènent des campagnes d'inventaire floristique ou faunistique, ferment à la circulation certaines routes traversant le bois. Ils limitent l'accès à certaines parties du bois pour protéger certaines espèces (réserve ornithologique). En période de crise, les logiques institutionnelles ont souvent été paralysées par les populations limitrophes qui n'ont pas accepté les règles imposées par le pouvoir en place (Derex, 1997). La guerre de Cent ans, la révolution française, la Commune, les deux guerres mondiales ont été des moments de remise en cause des règles établies. Les habitants appauvris par ces crises ont utilisé le bois pour se nourrir (chasse) et pour se chauffer (coupe de bois). Les paysages ont ainsi changé. L'installation des SDF dans le bois renvoie probablement à

cette appropriation habitante.



Le plus grand espace vert de Paris (995 ha). © Google Earth, 2013.

Une logique récréative et les exigences écologiques

Etienne Grésillon présente le schéma directeur d'aménagement de 1997 de Paris. Ce schéma regroupe pour le bois de Vincennes quatre volontés : mettre en valeur et préserver un patrimoine naturel et boisé, améliorer la qualité de paysage, remettre en valeur les lieux majeurs ou singuliers, accueillir les publics avertis et formés.

Etienne Grésillon insiste par la suite sur la mosaïque de parcelles aux statuts multiples dans le bois de Vincennes. Il est d'abord un espace boisé avec 543 hectares de massif forestier fermé, clairsemé ou clairièré. D'autres endroits renvoient plus à un parc urbain avec 177,5 hectares d'espace paysager, d'espace arboré et d'arbres d'alignement. D'autres parcelles sont concédées à des infrastructures sportives (INSEP, terrains de tennis de la Faluère...), à l'hippodrome de Vincennes, au Fort Neuf de l'Armée de terre, à la Garde Républicaine (quartier Carnot), au zoo de Vincennes, au Parc Floral... Ces concessions créent des coupures paysagères dans le bois.

Cette mosaïque paysagère distingue spatialement des usages différents du bois. Cependant, différentes pratiques peuvent se faire sur un même espace et engendrer des conflits pour

² Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, qui a en charge l'embellissement de l'espace public et la concrétisation des nouvelles orientations de la Ville de Paris.

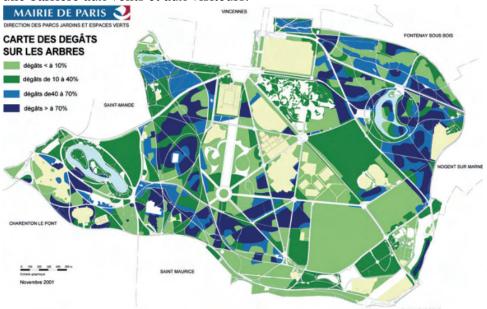






l'appropriation de l'espace. La pratique de l'équitation s'associe difficilement avec une pratique cycliste ou la course à pied. Le gestionnaire est donc obligé de prendre en compte ces usages et de les réglementer pour éviter les tensions. Ainsi, il canalise les flux sur des chemins dédiés ; une signalétique par forme et couleur est réalisée pour faciliter la circulation.

Etienne Grésillon revient sur la tempête de 1999 qui a joué un rôle important dans la gestion sylvicole et paysagère du bois de Vincennes. Elle fut un vrai traumatisme dans le paysage du bois, puisque c'est à peu près 40 % des espaces forestiers qui ont été touchés. Ces paysages de chablis ont provoqué une remise en question des types de gestion opérés dans le bois. Les gestionnaires ont associé ces dégâts à la gestion trop productive et paysagère du bois. Les arbres plantés dans le bois auraient plus souffert de la tempête que les ligneux spontanés. Les peuplements réguliers auraient également été plus sensibles au vent que les peuplements irréguliers. Ainsi, le plan de gestion de 2006 entérine ce changement en renforçant la naturalité de l'espace boisé, en favorisant la cohérence entre l'aménagement et l'entretien et en multipliant les lisières qui permettent de faire une barrière aux vents et aux visiteurs.



Carte des dégâts sur les arbres de la tempête de 1999. Source : Mairie de Paris, 2001.

2. Le bois, une tache d'habitat pour la flore

2.1 Un espace prioritaire dans les schémas écologiques

Depuis le Grenelle de l'environnement de 2007 à 2012, la gestion de la biodiversité s'inscrit sur un plan spatial et fonctionnel à l'échelle française. Il s'agit de protéger la biodiversité en favorisant les connections entre différents espaces naturels avec la mise en place de *Trames Vertes et Bleues* (TVB). Les régions doivent établir des *Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique* (SRCE). Le document doit comprendre une présentation et analyse des enjeux régionaux relatifs aux continuités écologiques, un volet identifiant les composantes de la TVB, une cartographie de la TVB, et des mesures contractuelles pour la préservation, voire la remise en état de la fonctionnalité des continuités. Une fois que le document est voté, les PLU et les SCOT doivent prendre en compte les trames vertes et bleues définies dans le SRCE.

Le projet de SRCE intègre le bois de Vincennes comme un espace réservoir qui doit être connecté avec les autres espaces verts de la ville de Paris et des espaces naturels d'Île-de-France. Etienne Grésillon revient sur la notion d'« écologie du paysage ». Il reprend la définition de Forman et Godron (1981). Dans la notion de trame verte et bleue, trois éléments composent le paysage :







- les taches d'habitat appelée aussi « cœurs de nature », ou encore « espaces de biodiversité » sont des structures paysagères ponctuelles favorables à une communauté d'espèces qui trouve les conditions vitales à son maintien,
- les corridors : éléments linéaires (haies, rivières, axes routiers) dans lesquels les espèces se déplacent pour aller d'une tache à l'autre,
- la matrice : l'élément dominant du paysage qui n'interagit pas avec les espèces étudiées.

Dans le SRCE de décembre 2012, le bois de Vincennes est intégré comme un réservoir de biodiversité. Il est reconnu comme un secteur d'intérêt écologique qui est connecté par la Marne et la Seine à d'autres espaces de biodiversité de l'Île-de-France. Le schéma identifie dans le bois un corridor de la sous trame à restaurer, celui qui relie la partie massif forestier à l'est du bois à celle de l'ouest.

2.2 Biodiversité commune et remarquable

D'après plusieurs travaux menés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et par la DEVE, Etienne Grésillon établit un état des lieux de la biodiversité dans le bois de Vincennes.

Tableau 1. La biodiversité du bois de Vincennes

Biodiversité floristique	- 500 espèces florales, dont 7 espèces d'orchidées rares
	- 35 espèces de champignons rares
Biodiversité faunistique	- 13 espèces de mammifères
	- 5 espèces de chauve souris
	- 27 espèces de poissons
	- 6 espèces d'amphibiens
	- 17 espèces d'insectes, dont 12 remarquables
Espèces invasives	Robinier, renouée du Japon, ailante

Synthèse: M. Martinod, d'après E. Grésillon.

L'intérêt du bois repose également sur l'hétérogénéité des paysages. Sur 1000 hectares, le bois renferme des paysages de prairie, de forêt, de lisière, de clairière, de lac... Tous ces paysages connectés renforcent la fonctionnalité de l'écosystème du bois de Vincennes.

Dans des travaux menés au sein de l'UMR LADYSS (Grésillon E. et *al.*, 2012), Marianne Cohen et Etienne Grésillon ont procédé à l'identification de trames vertes plus ou moins fonctionnelles écologiquement de l'espace parisien (tableau 2) en fonction des traits biologiques des espèces végétales (pollinisation, dispersion des graines).

Tableau 2. Les trames vertes de l'espace parisien

Contribution à la TVB	Espace
Tache fonctionnelle	Bois de Vincennes et Boulogne
Tache moyennement fonctionnelle	Jardin Naturel, Jardin en Mouvement, Jardin Saint-
	Vincent, Cimetière du Père Lachaise, friche
Tache peu fonctionnelle	Jardins et squares parisiens, places arborées, esplanades
Corridor fonctionnel	Petite Ceinture, friches ferroviaires, rue bordée de plantes
	sauvages, bords de Seine et de canaux
Corridor peu fonctionnel	Coulée verte, rues bordées d'arbres

Source: Grésillon E. et al., 2012.







Le bois de Vincennes s'avère être un espace essentiel pour la préservation de la biodiversité de la région Ile-de-France et à l'échelle de la commune. Cette diversité floristique et faunistique est associée à une diversité d'habitat précaire de SDF.

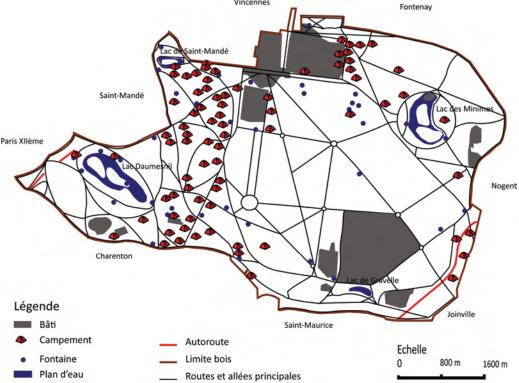
3. Le bois de Vincennes, territoire des SDF

3.1 Une offre urbaine voisine

Suite à la multiplication du nombre de SDF et à des décès de SDF, différents services de la Mairie de Paris ainsi que la préfecture de Paris ont décidé de créer une M.O.U.S (*Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale*) dédiée au SDF dans le bois de Vincennes. Cet organisme, piloté par *Emmaüs*, a pour mission d'aider les SDF à sortir du bois. Il s'agit pour cela de les accompagner dans la recherche d'un logement et d'un travail, mais en les laissant prendre en main leur vie.

Chaque organisation intégrée dans cette MOUSS a des rôles spécifiques. Emmaüs opère des visites quotidiennes des campements (« maraude ») pour prendre contact avec les SDF et les soutenir en cas de besoin. En plus de cette visite quotidienne une assistante sociale d'*Emmaüs* effectue un accompagnement administratif et une assistance psychologique et sociale. Par ailleurs chaque semaine la DDP et la DEVE recensent et cartographient des campements. La DVD effectue le ramassage des ordures et nettoie les campements lorsqu'ils sont abandonnés.

En plus de cette assistance publique, les SDF profitent de la proximité avec la ville et tous ses services. Ces derniers se localisent près des points d'eau. Ils profitent des fontaines installées près des parterres de fleurs pour permettre aux jardiniers d'arroser les plantes. Ils s'installent également à côté des routes, des allées et des chemins pour accéder rapidement à une pharmacie, à une épicerie. Très peu de SDF se sont installés au centre des massifs forestiers La majorité des SDF sont à moins de 5 minutes d'une station de métro ou de bus. Dans les entretiens effectués avec eux, le voisinage avec la ville apparaît souvent comme un critère de choix.



Accès à l'eau et localisation des campements de SDF. © E. Grésillon.

_

³ La Direction des Voiries et des Déplacements (DVD), la Direction de Prévention et de Protection (DPP) et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE).







3.2 Une végétation refuge

À cette logique de proximité avec l'aire urbaine s'associe une logique de repli. Les SDF n'affectionnent pas les espaces aménagés en parcs urbains à la périphérie du bois. La majorité des campements se trouvent dans les massifs forestiers. Les SDF montent leurs tentes au milieu des bois à l'abri des regards des passants.

Cependant, les SDF ne s'installent pas dans n'importe quel espace boisé. Ils apprécient particulièrement les espaces laissés en régénération naturelle depuis la tempête de 1999. Dans ces peuplements, des ligneux spontanés occupent et ferment à la vue toute les strates buissonnantes et arbustives. Ainsi, cette végétation forme un espace clos, fermé qui offre au SDF une certaine intimité. Derrière ces buissons et arbustes, les SDF peuvent affecter des espaces pour la toilette quotidienne, pour installer une table pour manger, pour laisser un réchaud ou de la vaisselle sécher... Les SDF peuvent accomplir dans un relatif confort l'ensemble des fonctions hygiéniques et alimentaires indispensables à leur survie.

Ainsi, les espaces en régénération naturelle deviennent un refuge pour les SDF. Ces espaces fermés offrent au SDF la possibilité de réserver un espace pour quelques jours à quelques années et y laisser entreposer des affaires personnelles. Ceci pose la question de la privatisation de l'espace public, car ces campements délimitent des territoires clos de végétation dans un bois public. Le gestionnaire est placé devant un problème difficile à résoudre. Doit-il considérer les campements SDF comme des espaces privatisés et dans ce cas les déloger? Où faut-il qu'il conçoit ces campements comme des pansements contre la crise économique actuelle et dans cette circonstance offrir aux SDF un cadre décent?

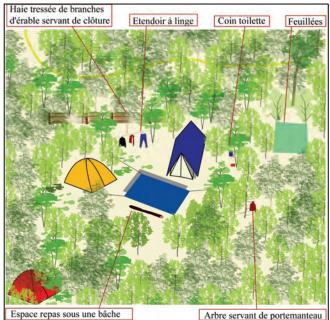


Schéma de l'organisation de l'espace du campement. © E. Grésillon.

Conclusion

Etienne Grésillon montre les associations entre : les niches écologiques et l'habitat humain ; le spontané végétal et le spontané social ; une liberté offerte à la nature et une liberté offerte aux humains.

Etienne Grésillon montre que le bois de Vincennes est un miroir des questions écologiques et sociales de la société française. Dans Paris, les conditions d'accès à un logement locatif (loyer, caution) et les prix à l'achat sont devenues inaccessibles pour une partie des habitants. Les populations les plus

précarisées subissent très fortement cette crise du logement. Le bois de Vincennes accueille des individus démunis face à ce système. Le gestionnaire du bois n'a pas aujourd'hui le pouvoir et la délégation pour déloger les SDF. Ainsi en temps de crise, les repeuplements spontanés servent de soupape de respiration pour les habitants précarisés. Ce phénomène se retrouve dans d'autres espaces urbains végétalisés laissés à des dynamiques naturelles, comme sur les bords de Loire près d'Orléans (Sajaloli et *al.*, 2012).

La biodiversité devient un bien qu'il convient de protéger pour la sauvegarde de l'espèce humaine autant que d'édifier des taches d'habitat d'espèces pour la faune et la flore ; ne serait-il pas judicieux de penser des villes qui laisseraient une place décente, acceptable et acceptée, aux populations défavorisées ?







Questions

1. Comment les promeneurs perçoivent-ils les SDF ? Existe-t-il des conflits entre eux et ces derniers ?

Il existe différents cas. Certains n'hésitent pas à aider les SDF en leur donnant à manger, en les accompagnant. Néanmoins, d'autres n'acceptent pas la présence des SDF parce qu'ils sont pour eux dangereux. Près du lac de Saint-Mandé, les habitants ont fait pression sur les gestionnaires pour qu'ils délogent les SDF.

2. Existe-t-il une cohabitation entre les SDF?

Plusieurs cas sont à distinguer. Certains SDF vivent seul et trouvent dans le bois un espace pour vivre hors de la société. Pour d'autres, leurs implantations dans le bois répondent à des logiques grégaires. Les tentes des SDF forment ainsi un territoire dans lequel ils s'associent pour manger, faire les courses, faire la manche... Il peut avoir dans certains cas, des regroupements par nationalité, les Bulgares et les Roumains se rassemblent souvent. Il peut donc exister des conflits entre différents campements ou entre différents SDF.

3. Quelle est la temporalité d'un campement de SDF et est-ce qu'on peut encore les considérer comme SDF si ces campements sont inscrits dans le long terme ?

On parle toujours de SDF, car le logement est précaire. Les tentes sont fragiles. Elles durent à peine une saison. Les SDF doivent les rafistoler ou les changer régulièrement. De plus, il existe une pression des habitants limitrophes et de certains gestionnaires qui empêche une projection à long terme des SDF dans le bois. Leurs implantations restent donc toujours provisoires. Malgré ce caractère instable de la vie dans les bois, certains SDF y vivent depuis une trentaine d'années.

4. Est-ce que cette vie quotidienne et ce partage font société pour eux ?

La logique d'entraide est puissante. Certains travaillent et demandent à leurs voisins de surveiller leur tente pendant la journée. D'autres offrent le repas. Néanmoins, les différentes dépendances (alcool et drogues) entraînent des conflits. Il ne faut pas cependant enfermer les SDF à cet assujettissement. Les profils des SDF sont très hétérogènes. Ils sont le reflet de toute la société.

5. Existe-t-il une large tolérance de leur présence ? Les gestionnaires ferment-ils les yeux ?

Entre les SDF et les gestionnaires, ils existent des relations de tolérance et de rejet. Ça dépend de l'individu de sa fonction, de son parcours personnel. Les gestionnaires interviennent dans les campements lorsque les SDF y s'installent dans des espaces inappropriés, lorsqu'ils prélèvent trop de bois, lorsqu'ils créent trop de déchet, lorsqu'ils font du feu. Un accord tacite existe entre les SDF et les gestionnaires dans le choix d'implantation des campements dans les espaces avec une végétation spontanée. Les SDF trouvent dans ces espaces une certaine liberté et les gestionnaires ne sont pas gênés quotidiennement dans leurs activités.

6. Comment avez-vous procédé lors des entretiens ? Quelles étaient vos méthodes pour faire accepter votre présence à vos interlocuteurs et les faire parler ?

Dans ce contexte, avec Jean-Paul Amat et Aurélie Tibaut, il a fallu être assez discret sur les motivations de mes recherches pour éviter de biaiser nos résultats. Les contacts se sont construits petit à petit pour édifier des relations de confiance.

7. Comment les autorités réagissent-elles face à vos recherches ?

Les gestionnaires craignent ce qui peut être mentionné dans l'article qui sera publié d'ici peu. Ils ne souhaitent pas que certains éléments se retrouvent dans la sphère publique, car c'est un sujet sensible.

N.B: Des informations complémentaires sont à lire dans un article publié par le journal *Le Monde* du 17 avril 2013 : « *A Vincennes, les « hommes des bois » ont trouvé leur fragile refuge »*.

Compte-rendu par Mélanie MARTINOD, Master 1 STADE







Peupler à tout prix la Guyane française, quelques expériences funestes des siècles passés

Jean-Yves PUYO Professeur des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Jean-Yves Puyo rappelle que cette communication porte sur un espace quelque peu singulier, la Guyane française, en nous expliquant les caractéristiques de celle-ci ainsi que des cartes.

La principale particularité de la Guyane est d'être à la fois un département et une région française. De ce fait, c'est une région ultrapériphérique, Cayenne étant à plus de 5000 km de Paris et de Bruxelles. Au bord du fleuve Maroni, quand les enfants guyanais voient le panneau « *l'Europe investit pour une école* », on peut se demander ce que les écoliers ont comme représentation de cette Europe lointaine.

Une deuxième caractéristique de ce département est qu'il s'agit également d'une vieille colonie, où les Français se sont installés dès le début du XVII^e siècle, limitrophe avec le Surinam (ex-Guyane hollandaise) et le Brésil (ancienne possession portugaise). En effet, ces frontières ont longtemps fait l'objet de conflits notamment entre ses trois puissances coloniales, la présence française n'étant plus remise en cause suite à la conquête définitive de Cayenne en 1667. Autrefois, c'était un territoire deux fois plus vaste que l'actuel, qui allait de la côte jusqu'au bassin de l'Amazone. Ce territoire a donc fait l'objet de pourparlers avec les Brésiliens et les Hollandais, tout au long des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Au final, l'arbitrage rendu par la Suisse en 1900 appuyait les revendications territoriales brésiliennes, la frontière avec ce dernier pays étant désormais fixée le long du fleuve Oyapoc.

Une troisième caractéristique est à noter : la superficie de la Guyane est égale à celle de l'Autriche mais contrairement à celle-ci (8 millions d'habitants), la Guyane est très peu peuplée : elle compte 206 000 habitants officiellement, environ la population du Gers, auxquels s'ajoutent officieusement plusieurs dizaines de milliers de clandestins sans papier.

Enfin, une quatrième particularité nous intéresse ici : c'est un département couvert à 96 % par la forêt. Aussi le conférencier se demande-t-il comment réussir à peupler et développer un territoire si particulier ?

1. <u>Un Paradis perdu</u>

1.1. L'Eldorado guyanais

L'image de l'*Eldorado* guyanais est ancrée dans les mœurs : cité fantastique que les conquistadores cherchaient ou « pays de cocagne » où l'on peut venir faire fortune. Pourquoi imagine-t-on un *Eldorado* ? Ceci découle des représentations du XVI^e siècle, où figure le lac Parimé dans lequel se baignait quotidiennement le roi d'une cité fantasmée, *El Dorado*, le corps couvert d'or en paillettes.









On y retrouve de même des cortèges de peuples décrits jadis par Hérodote, comme les Amazones ou Acéphales. Or, bien sûr, les explorateurs successifs n'ont jamais trouvé ces peuples fantastiques et leurs richesses supposées. L'image d'un vaste espace mystérieux est toutefois demeurée omniprésente, avec ses figures de « Monde perdu », comme par exemple le massif de la Roraima (Venezuela), vaste plateau calcaire surélevé, représenté comme un « bout du monde ». Ainsi, toutes ces représentations ont animé une littérature considérable de 1850 jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les aventuriers poursuivaient cet eldorado en vue d'y faire fortune. Or, en réalité, ceux-ci y trouvaient le plus souvent la misère voire la mort; d'où cette image mortifère associée à la Guyane française encore bien présente dans les représentations collectives.

L'Eldorado. <u>Source</u>: F. Bouyer, 1867, *La Guyane française*, Paris, Hachette.

1.2. Une forêt luxuriante omniprésente ? Un territoire tropical ?

La Guyane est multiforme. L'image d'une forêt luxuriante est omniprésente, comme en témoignent certaines gravures de 1867, avec une végétation très exubérante, une forêt équatoriale, une biodiversité remarquable : des caïmans, des jaguars et des mangroves. La côte n'est pas sablonneuse (et bien peu rocheuse), mais marquée par cette mangrove. Il existe aussi des fleuves considérables, à l'exemple du fleuve Maroni. Ces rivières étaient essentielles, car elles constituaient et constituent toujours des voies de communications importantes vers l'intérieur du territoire, fort dépourvu en routes carrossables. Or, la Guyane française étant un vaste plateau plus ou moins ondulé, ces fleuves présentent des successions de sauts ; de ce fait, du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, il faut décharger les pirogues, les tracter, puis les recharger et repartir. C'est un travail pénible, mais encore essentiel pour l'économie locale. C'est aussi de la savane avec de vastes superficies à perte de vue, qui ont rendu possible l'implantation du pôle aérospatial, connu pour ses pas de tir des fusées *Ariane* et désormais *Soyouz*.

2. Un décollage démographique difficile

2.1. De 1820 à nos jours

Au vu de ces caractéristiques, comment développer ce territoire? Cet espace est vide de population. Selon des statistiques de 1820, on comptait environ 1000 colons blancs, 2000 anciens esclaves libérés (eux-mêmes parfois propriétaires d'esclaves) et entre 13 000 et 19 000 esclaves, l'obligation de déclaration n'étant pas appliquée localement, soit un total aux alentours de 20 000 habitants.

En 1946, lorsque la Guyane obtient le statut de département français, elle est alors peuplée de 26 000 habitants puis, 55 000 habitants quelques 30 ans plus tard. Actuellement, les Guyanais sont près de 225 000, ce qui demeure faible. On se rend compte que de tout temps, c'est un espace demeuré peu peuplé. Les rares installations se sont faites sur la côte et en particulier autour de la ville de Cayenne depuis 1670, mais aussi le long de la frontière sud avec le Brésil, avec par la suite une remontée progressive le long de la côte en direction de la Guyane hollandaise, au Maroni. De ce







fait, en 1858, la côte est habitée en très grande partie, à l'inverse de l'arrière-pays qui demeure désert, ce qui est le reflet de la situation actuelle.

2.2. Quelle population au XIX^e siècle?

Au début du XIX^e siècle, en plus de la population liée aux habitations guyanaises (esclaves



et colons), le territoire présente des communautés de noirs marrons, à savoir des esclaves issus des exploitations hollandaises qui se sont libérés par eux-mêmes. En effet, ils ont constitué un important groupe démographique et se sont installés le long de la frontière de l'actuel Surinam, sur le Maroni. On retrouve leurs descendants encore de nos jours qui possèdent toujours leur propre dialecte : le *TakiTaki*.

Mais qui habitait en Guyane avant la phase de colonisation européenne? Il y avait des Amérindiens, mais leur nombre n'est pas vérifiable: on retrouve mentionnés 20 000 individus, chiffre impossible à vérifier. Une chose est sure, au début du XIX^e siècle, on les estime à 3 400. En 1946, on se rend compte qu'il faut faire quelque chose pour eux, sinon ils disparaîtront. Actuellement, ils sont au nombre de 3000.

Alors pourquoi en parler ici? Contrairement aux colonies espagnoles et portugaises, les Amérindiens ne vont pas fournir une main d'œuvre aux colons français. Ils seront quasi absents des plans de la Guyane au début du XIX^e siècle.

L'extension de l'occupation française de la moitié du XVII^e siècle à la moitié du XIX^e siècle. © J.-Y. Puyo.

2.3. Un regain stratégique au XIX^e siècle

Au début du XIX^e siècle, un regain géostratégique du territoire guyanais voit le jour : deux choses permettent d'expliquer cela. D'une part, la France a perdu Saint Domingue - l'actuel Haïti -, c'est une perte incroyable d'un point de vue économique, car elle était alors la 10^e puissance économique mondiale grâce à la canne à sucre, qui employait près de 500 000 esclaves. C'est donc un traumatisme très important qui va conditionner tous les projets. À la Restauration, la France prend conscience que la Guyane peut lui produire des richesses et pour cela, il faut des personnes déjà acclimatées.

Au XVIII^e siècle, il y avait déjà eu une focale sur la Guyane, ce n'est donc pas nouveau. En effet, en 1760, la France perd les Indes. Or, c'était un territoire très important d'un point de vue économique, notamment pour sa production d'épices. Dès lors, on se tourne vers la Guyane : c'est l'expédition de Kourou. Quelques milliers de personnes - 15 à 20 000 - sont débarquées sur les côtes de Kourou. Or la plupart d'entre eux, peu habitués au climat, va mourir en masse. De ce fait, on va arrêter les convois qui étaient prévus : c'est un scandale considérable, 70 % des colons disparaissant en deux ans. Par conséquent, la Guyane gagne une image d'un territoire mortifère : on y va pour mourir, principalement d'épidémies, comme la fièvre jaune.







D'autre part, l'argent confère un deuxième intérêt pour cet espace. Ainsi, en ce début de XIX^e siècle, les discussions autour de la Guyane sont de trois ordres.

Premièrement, comment faire pour développer ce territoire ? Les aménagements doivent-ils être uniquement portés par une initiative publique - à savoir le Ministère de la Marine et de l'Economie - ou, au contraire, par des initiatives privées ?

Deuxièmement, où placer les nouveaux arrivants ? La terre ne manque pas, mais c'est la question des périmètres qui embarrasse : il faut chercher les espaces les plus adaptés à l'accueil des nouveaux colons.

Troisièmement, une question essentielle est avancée : qui déplacer en Guyane ?

Ces questions se posent dans un contexte particulier : en 1817, la France abolit la traite. De ce fait, elle ne peut plus importer des populations esclaves - noires. Doit-elle faire venir des Européens ou encore des travailleurs libres venus d'Afrique, d'Asie, ou d'Amérique du Nord ? Ainsi se pose une question fondamentale : comment ces hommes vont-ils arriver à s'acclimater dans ce milieu ? Et est-il possible de transformer ce dernier ?

Les notions d'acclimater et d'acclimatement sont nécessaires ici. Acclimater est un terme récent pour l'époque, utilisé pour la première fois en 1787 dans un dictionnaire, qui veut dire « accoutumer au climat ». L'abbé Reynal l'emploie en 1785 dans un contexte qui nous intéresse ici, car il évoquait Saint Domingue, encore colonie. Pour lui, si l'on veut aménager ces territoires, il faut chercher des hommes locaux qui sont déjà acclimatés. Le terme désigne l'accoutumance à la température, à un nouveau climat. Le dictionnaire de l'Académie Française énonce même : « les habitants de l'Europe s'acclimatent difficilement dans les Antilles ». L'acclimatement est « l'action de s'acclimater », cette notion apparaîtra plus tardivement dans le dictionnaire et évolue vers deux définitions.

La première, **l'acclimatement** est la transformation physiologique d'un végétal, d'un animal, ou d'un humain. Il va acquérir au contact d'un nouveau milieu un nouveau caractère. Et celui-ci pourra être transmis à sa descendance.

La deuxième notion est celle de **l'acclimatation**: c'est l'intervention de l'homme dans ce processus. Autrement dit, ce sont les moyens que l'on se donne pour favoriser la transformation physiologique et favoriser cet acclimatement. Ceci relève donc du domaine de la médecine, de l'hygiène et des institutions, soit les ordonnateurs et les aménageurs. Il s'agit donc de réfléchir aux moyens mis en œuvre pour aménager la Guyane.

2.4. Qui mobiliser?

La venue passée de colons blancs a constitué un échec (Kourou), mais on estime qu'il faudrait réessayer avec des colons blancs libres qui seraient alors plus motivés pour défendre le territoire guyanais.

Quand on regarde du côté des voisins - Brésil par exemple -, c'est le métissage qui a permis le décollage économique sud-américain. Certains colons - blancs - ont « tenu » après l'expédition de Kourou, et la deuxième génération s'est alors métissée, ils se sont mariés avec des esclaves : or, en 1830, on ne les reconnaît pas comme « blancs ».

Un travail de réflexion sur l'acclimatation est alors fait. Quels moyens se donne-t-on pour réussir et comment faire? En choisissant les catégories de personnes à envoyer, soit des personnes aptes à « survivre » en Guyane, on permet leur implantation plus facilement. Par exemple, il ne faut pas envoyer les célibataires ou des « aventuriers solitaires », mais des familles entières, car celles-ci ne se perdront pas dans les vices. On veut expédier également des paysans - « si possible des paysans faciles à acclimater » - du sud de la France mais aussi des Nord-Américains.

On doit constituer alors des petits envois, à savoir quelques dizaines de familles sur des périmètres préalablement préparés. On ne veut pas reproduire l'expédition de Kourou où l'on avait débarqué des populations en masse sans avoir préparé leur arrivée et installation. Désormais, on prévoit de réaliser des défrichements et des hébergements. Quand le travail de préparation a été fait, on







importe progressivement des familles et on va leur fournir tout le matériel nécessaire, voire les nourrir pendant 2-3 ans. Préparer cet accueil est la seule solution pour qu'ils survivent. On désire faire venir des « Blancs », mais pour les travaux de préparation, il faudra quand même des Noirs, car ils sont supposés plus « aptes » à faire ces travaux de déforestation et d'assainissement. De même, ils sont considérés comme une perte négligeable ; et, de ce fait, on n'a jamais calculé les pertes enregistrées par cette population noire.

Il faut également choisir quand les faire arriver: pas pendant la saison des pluies, car c'est démoralisant et c'est surtout la période des fièvres. De ce fait, de projets multiples voient le jour ainsi que des réalisations, les archives sont abondantes à ce sujet.

2.5. De multiples projets d'investissement de la Guyane

L'Etat français veut importer une main-d'œuvre blanche : des forçats libérés, des Blancs déclassés ou des familles d'agriculteurs commet les *settlers* de Louisiane. La Louisiane jadis appartenait à la France, mais a été vendue par Napoléon en 1804. On lance alors une opération de recrutement en Louisiane en 1821 ; mais seulement quelques familles se portent volontaires. Cependant, certains enfants ne résistent pas à la traversée, et les familles sont installées sur des sols pauvres et inondables. Par conséquent, en février 1822, il reste près de 12 personnes. En novembre 1822, soit un an après, on renvoie les survivants. C'est donc un échec très coûteux pour la France.

On décide alors de mobiliser une main-d'œuvre noire. Laquelle ? Des populations noires du Surinam, des noirs colons originaires des Etats-Unis, ou encore des Malgaches. La France veut reproduire ce que font les Anglais : faire signer des contrats de travail de 7 ans aux « Noirs ». Aussi, officiellement, ce sont des travailleurs et non des esclaves. La France réfléchit à faire de même, ce qui se fera plus tard dans le XIX^e siècle (les *coolies* d'Inde, par exemple, pour la Réunion ou encore les Antilles françaises).

Des projets plus atypiques ont aussi eu lieu, comme faire venir des Asiatiques. Seulement 25 « *Chinois* » sont recrutés à Manille, mais ils ne donneront pas satisfaction ; il s'agit donc d'un investissement qui va tourner court.

En 1848, c'est l'abolition de l'esclavage et aussi, tout s'arrête. Il faut trouver une maind'œuvre autre que les esclaves. On décide de faire venir des travailleurs libres africains en utilisant les mêmes réseaux que la Traite. Clairement, on achète des esclaves : on les fait signer un engagement de 7 ans, et on les place dans les exploitations agricoles en les payant à moindre coût. Dans les faits, on va très peu les payer. À la fin du contrat, la colonie doit les rapatrier : or, personne ne le sera.

Ensuite, on trouve de l'or, tardivement, en 1855 ; aussi, le développement est désormais centré sur la recherche de l'or. Les chantiers d'orpaillage voient le jour ; il faut des travailleurs qu'on va chercher du côté des comptoirs français en Inde, puis dans les possessions indiennes anglaises. Pour la première fois, on les embauche en respectant leur culte. A la fin des années 1860, près de 60 % d'entre eux sont morts d'épuisement et de maladies. Aussi, en 1870, les Anglais interdisent-ils le recrutement d'Indiens pour la Guyane française.

2.6. Un autre projet qui refait surface : le bagne

Il existe deux types de bagnards : les déportés qui sont les prisonniers politiques, métropolitains ou venant des colonies, le plus connu étant le capitaine Dreyfus. Il y a également les transportés, c'est-à-dire les condamnés civils. Certains le sont à perpétuité en Guyane. De nombreuses tentatives de fuite sont enregistrées.

De plus, les bagnes se situent dans des contrées reculées en pleine forêt ou sur des îles (cas des îles du Diable) et sont donc de véritables mouroirs. Ces îles ont désormais changé d'images de nos jours, 9 personnes sur 10 y viennent pour le repos et les loisirs, car on peut louer les anciennes habitations des gardiens. Un seul sur 10 vient pour le bagne. Pour ce dernier, ce peut être assez éprouvant de côtoyer les fêtards, car « c'est comme si vous faisiez la java dans un cimetière ».







Conclusion

Pour tout le XIX^e siècle, l'acclimatement est au cœur des projets pour éviter les morts en masse. Or, la venue des populations doit se préparer. Après de multiples échecs, on ne procèdera plus de la même façon, on se donne les moyens de réussir, et ce malgré la prégnance du milieu. Le milieu dispose d'une telle influence qu'on ne peut plus le nier; pourtant, beaucoup de projets échouent, même si on s'en donne les moyens.

Les Amérindiens sont très peu présents dans les projets, car ils sont très peu nombreux. On les emploie comme chasseurs, guides, conducteurs de pirogues. Il existe tout de même un succès réel d'installation de nouveaux « colons » : celle des Hmong, débutée en 1977, une ethnie des hauts plateaux du Laos et Vietnam. Partisans du camp français puis américain durant les conflits d'Indochine puis du Vietnam, un grand nombre d'entre eux va se réfugier en Thaïlande à partir de 1975, sollicitant par la suite l'aide de leurs anciens alliés. Les Français vont en accueillir près de 10 000, contre 10 fois plus pour les Américains.

Une communauté est dirigée vers la Guyane français, à savoir sur le lieu-dit Cacao - à 70 km au sud de Cayenne -, un ancien site déboisé, avec une rivière, où ils vont retrouver un milieu qu'ils connaissent : la forêt équatoriale. Ils déboisent pour produire des plantations. Ils reproduisent leurs types d'habitats asiatiques qui rappelaient leurs maisons d'origine : des maisons en bois sur pilotis. Ainsi, ce projet va fonctionner et en quelques années, ils vont assurer 95 % de la production de fruits et légumes de la Guyane. Actuellement, les Hmong sont au nombre de 1600.

Compte-rendu par Adriane HENRY, Master 1 STADE







Reboiser les zones humides en France et en Irlande du Nord : pratiques, usages et représentations

Jenna PIRIOU doctorante et ATER, Université de Paris IV Sorbonne

Pour démarrer l'intervention, il est nécessaire de replacer dans leur contexte les zones humides, et tout particulièrement les tourbières. Les zones humides sont dans un perpétuel balancement paradigmatique. Pour les civilisations antiques, L'Égypte par exemple, elles étaient vitales, à l'image de la vallée du Nil. Pour les populations occidentales, elles ont été rejetées, notamment pour leur insalubrité et leur dangerosité. Puis, à l'opposé de ce rejet, elles sont devenues valorisables, comme les Landes de Gascogne. De nos jours, les zones humides sont des espaces à protéger. De nombreuses tourbières ont été valorisées par le boisement, et sont devenues des lieux relictuels en forêt et des enjeux de gestion pour les forestiers.

Il convient d'abord de définir les zones humides (1) et les tourbières (2), avant de s'intéresser aux représentations des habitants des sites étudiés en Normandie et en Irlande du Nord (3) et aux pratiques de gestion en vigueur dans les deux pays (4).

1. Les zones humides : diversité, fonction, menaces

Selon la convention de Ramsar, « les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée ». Cette définition peut être complétée en France par celle proposée par la Loi sur l'eau (3 Janv. 1992), où l'« on entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

On distingue ainsi plusieurs types de zones humides :

- marines : eaux marines de moins de 6 mètres de profondeur, vasières ou lagunes par exemple ;
- continentales : deltas, rivières, lacs et marais sont des formes représentatives de ce type de zones humides :
- artificielles : les rizières ou les marais salants sont des exemples caractéristiques.

Les vasières et prés salés du Mont-Saint-Michel, la tourbière du Yeun Elez ou les marais de Guérande sont des exemples de zones humides dans l'Ouest français. Ainsi, elles se comprennent comme des réalités géographiques très diverses.

Les zones humides sont utiles à l'Homme à travers plusieurs fonctions ; c'est ce qu'on appelle les services écosystémiques. D'abord, elles sont des filtres naturels (épuration de l'eau). Elles servent aussi de zones tampons. Elles stabilisent le littoral et le protègent contre les aléas climatiques, à l'image de la mangrove. Ces zones sont des lieux de rétention des sédiments et des matières nutritives. En étant des puits de carbone, elles permettent une adaptation au changement climatique. Elles sont des réservoirs de biodiversité et de ressources (poissons, gibier, tourbe). Les zones humides ont aussi des valeurs culturelles (avec des légendes et des mythes), scientifiques







(conservation des éléments organiques, comme la momie de l'homme de Tollund au Danemark) et récréatives (tourisme, loisirs, pédagogie).

Malgré ces services à l'homme, elles demeurent des écosystèmes menacés. Dans le monde, 50 % des zones humides ont disparu entre 1960 et 1990. Les causes de cette disparition peuvent être naturelles (assèchement du milieu, réchauffement climatique, etc.) ou anthropiques (drainage, pollution, exploitation ou sylviculture). Les boisements (planter des arbres dans un espace non forestier) et les reboisements (planter dans des espaces qui avaient déjà vocation forestière) sont des mises en valeur sylvicoles qui ont contribué à la disparition de nombreuses zones humides, notamment des tourbières, où les plantations résineuses ont été nombreuses.

2. Tourbières : fonctions, répartition, services rendus

« Une tourbière est un milieu humide, colonisé par la végétation qui se développe sur un sol peu perméable formé de tourbe sur une épaisseur de 30 à 40 cm ou plus ». La tourbe naît d'une accumulation de résidus de végétaux sur une longue période « dans un environnement toujours humide, ce qui provoque l'anaérobiose ou vie en milieu asphyxiant » (Manneville, 1999). Dès lors, en fonction de l'épaisseur de la tourbe, et de sa teneur en matière organique, on peut distinguer plusieurs milieux : tourbeux ; semi-tourbeux et paratourbeux. Les sphaignes sont des mousses qui contribuent à la création des tourbières, en colonisant les milieux très humides, en conservant des grandes quantités d'eau et en s'accumulant en couches successives à leur mort.

Les chercheurs distinguent différents types de tourbes en fonction de leur alimentation en eau, de l'origine de l'eau et de deux phénomènes : l'atterrissement et la paludification. Le premier se définit comme le passage d'un milieu aquatique à un milieu terrestre par comblement, alors que le second se définit dans l'apport et la stagnation de l'eau, mais aussi l'apparition de végétaux palustres ou tourbeux dans un milieu auparavant sec. Les tourbières peuvent être alors :

- limnogènes : elles apparaissent par atterrissement des berges d'un lac ou d'un étang.
- fluviogènes : alimentées en eau par une nappe phréatique ou par les crues d'un cours d'eau voisin.
- topogènes : elles se localisent dans une dépression topographique où la nappe est stagnante.
- soligènes : situées sur une pente et limentées par les eaux de ruissellement ou une source.

On distingue aussi différents stades d'évolution de la tourbière, en fonction également de l'alimentation en eau (Manneville, 1999) :

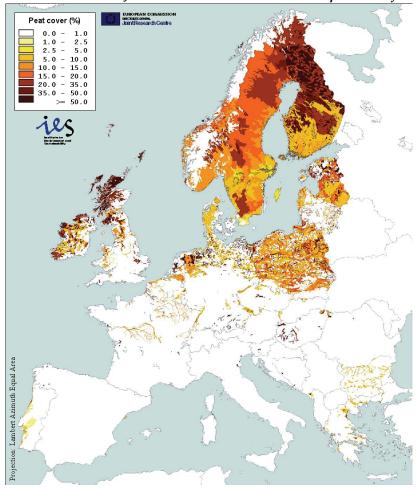
- un premier stade **minérotrophe** (*fen* en anglais) : les eaux de surface et la nappe souterraine alimentent la tourbière, qui est donc chargée de minéraux en provenance du sous-sol.
- un second stade **ombrotrophe** (*bog* en anglais) : la tourbière est alimentée uniquement par les précipitations.
- un stade ultime **minéralisé** : détachée de l'alimentation souterraine, la tourbière s'assèche et évolue vers la lande tourbeuse.

Les tourbières se classent ainsi en deux familles : les bas marais et les hauts marais. Les premiers sont minérotrophes, basiques à acides avec des sphaignes rares. Les seconds sont ombrotrophes, issus de la paludification, acides et les sphaignes y sont abondantes.









Répartition de la couverture de tourbe en Europe. <u>Source</u> : *European Commission*.

Les zones boréales et tempérées fraîches sont le domaine des vastes tourbières. En milieu tempéré, tous les types de tourbières sont présents, mais elles sont de taille modeste. Dans la zone équatoriale et tropicale, les tourbières sont peu nombreuses, et se concentrent dans les deltas.

À l'échelle de l'Europe, la répartition des tourbières s'explique en partie par les conditions bioclimatiques, en se situant principalement en Scandinavie ou sur le pourtour atlantique.

En France, les tourbières se localisent majoritairement le long des côtes atlantiques et dans les régions de montagne. En Irlande du Nord, les *lowland peat* sont des tourbières à faible altitude, alors que les *upland peat* sont des zones humides à une altitude plus élevée.

J. Piriou, dans sa thèse intitulée « Tourbières et boisements dirigés : une approche comparative entre massif d'Écouves (Basse-Normandie, France) et plateau d'Antrim (Irlande du Nord) » », étudie des milieux tourbeux situés dans ces deux pays.

Historiquement, l'homme modifie les tourbières, autrefois comme exploitant, aujourd'hui comme gestionnaire. Ce sont des milieux protégés à différentes échelles :

- nationale : mise en place de réserves naturelles, acquisition de foncier. Elles peuvent être gérées de manière contractuelle, entre les parcs naturels et les propriétaires des terrains ;
- européenne : elles peuvent être protégées par le réseau Natura 2000, qui relève les espèces animales et végétales ainsi que les habitats rares et fragiles.
- internationale : la convention de Ramsar (1971, entrée en vigueur en 1975) est un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation des zones humides et de leurs ressources. D'espaces auparavant sujets à la mise en valeur, les tourbières sont aujourd'hui des espaces protégés. On peut se demander comment les habitants des régions étudiées perçoivent la question.

3. Représentations des habitants des deux régions étudiées

Des enquêtes par questionnaires ont été menées dans les deux sites étudiés, afin de mettre en lumière les représentations des habitants.

Les représentations sont le fruit de connaissances collectives (contexte et paradigme de l'époque) et de connaissances personnelles (profil de l'individu, niveau d'instruction, perception sensorielle, expérience de vie, usages). Elles s'expriment dans le langage, le jugement et le raisonnement. La collecte des questionnaires, que ce soit dans la rue ou dans les commerces, a été réalisée dans un rayon de dix kilomètres autour de la forêt d'Ecouves et dans un rayon de vingt kilomètres autour de la forêt de Slieveanorra.







L'enquête a l'ambition de considérer à la fois la fréquentation et les usages qu'ont les habitants, d'obtenir leur définition d'une tourbière et d'un boisement, ainsi que des menaces pesant sur elle. Les principaux résultats sont les suivants :

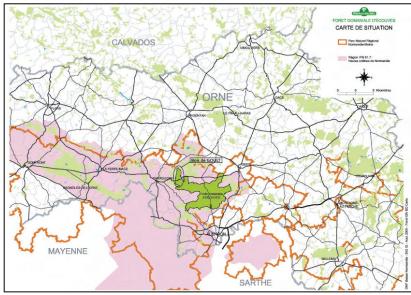
- la fréquentation : les forêts sont plus fréquentées en Normandie (plusieurs fois par mois) qu'en Irlande du Nord (une à quelques fois par an) ;
- les usages : elles sont principalement utilisées de manière récréative (marche, exercice) et contemplative (beauté des lieux, faune et flore) ;
- la définition de la tourbière : l'humidité est un thème récurent dans les définitions. Les Normands ont une vision patrimoniale des tourbières (milieux remarquables), quand les Nord-Irlandais ont une définition utilitariste (exploitation de la tourbe) ;
- la définition d'un boisement : en Normandie, elle revêt une connotation négative, alors qu'en Irlande elle est absente ;
- la vision du boisement dans les tourbières : il est perçu comme une menace, en Normandie comme en Irlande ; en effet, le boisement est considéré comme une perte de biodiversité par les individus en France, et comme une perte de la ressource de la tourbe en Irlande du Nord. Les personnes enquêtées qui pensent que le boisement est une mise en valeur évoquent la rentabilisation d'espaces inutiles.

L'enquête révèle aussi un vocabulaire révélateur de paradigmes anciens. Des termes comme « friche », « inculte », « inutile » apparaissent dans les questionnaires normands. En Irlande du Nord, le vocabulaire associé au tourbage est riche, et exprime à la fois une activité minière et une activité agricole.

Les résultats reflètent une influence du contexte historique dans les réponses des habitants et parfois leur volonté de produire un discours socialement acceptable pour notre époque marquée par la protection de l'environnement. L'historique des pratiques de gestion montre aussi une influence du contexte socio-culturel propre à chaque époque.

4. Pratiques et gestion des tourbières en Normandie et en Irlande du Nord

Le contexte historique est différent entre la Normandie et l'Irlande du Nord. En Normandie, la forêt et la foresterie sont anciennes ; les bois ont été surexploités pour les forges et les verreries alentours. À l'inverse, l'Irlande du Nord est caractérisée par de vastes étendues avec peu de forêts, avec l'archétype du mouton qui pâture dans les « *rough pasture* ». L'étude de cartes et documents anciens (cadastres, cartes anciennes de l'*Ordnance Survey* nord-irlandaise) montre un changement net de paysage dans les années 1960.



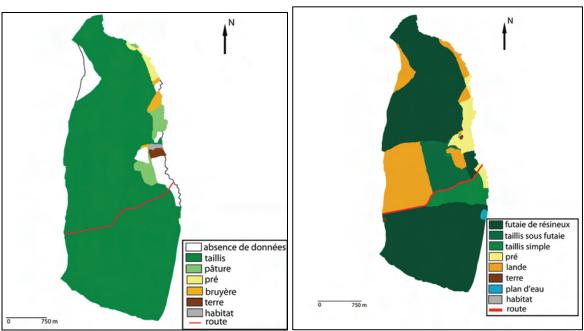
Localisation du site du Bois de Goult. Source : ONF.







Avant 1950, le bois de Goult est principalement composé de taillis de feuillus pauvres. Après l'acquisition du bois par l'État en 1955, des plantations massives de résineux, dans un modèle de « tout boisement », ont été réalisées. La forêt de Slieveanorra, quant à elle, était composée d'espaces ouverts de vastes tourbières de couverture (blanket bogs). Des boisements intensifs ont eu lieu à partir des années 1960 (premiers achats de terres par l'État) jusque dans les années 1980. L'essence principale est l'Epicéa de Sitka, une essence originaire d'Amérique du Nord (côte Pacifique de l'Alaska à la Californie). Le climat océanique prononcé lui convient particulièrement bien, car il a besoin d'une humidité atmosphérique élevée et constante, sans de trop grosses sécheresses estivales. Il a donc été choisi pour (re)boiser les milieux tourbeux dans les deux pays. Dès lors, le bois de Goult présente des plantations de résineux exotiques divers, avec des Épicéas de Sitka dans les parcelles hydromorphes. La forêt de Slieveanorra se compose de plantations quasimonospécifiques de Sitka, puisque les terrains boisés étaient uniquement des sols tourbeux d'une épaisseur de plus de 50 cm.



Le bois de Goult en 1950 et en 2003. © J. Piriou.

La gestion actuelle des tourbières est marquée par un nouveau paradigme; celui de la protection de l'environnement et du développement durable. Elle se fait en partenariat entre les différentes institutions du pays. L'Office National des Forêts (ONF), le Parc Naturel Régional (PNR) Normandie-Maine et le Conseil Général de l'Orne participent à la gestion du Bois de Goult. En Irlande du Nord, le *Forest Service* s'associe à la *Northern Ireland Environment Agency* (NIEA). En termes de gestion et préservation des milieux naturels, on a différents classements qui se recoupent, comme les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en France; les *Area of Special Scientific Interest (ASSI)* et les *National Nature Reserve* en Irlande du Nord, ainsi que les classements européens Natura 2000 pour les deux.

Dans le bois de Goult, des opérations de restauration des milieux tourbeux, participent d'une lutte permanente contre les dynamiques naturelles des zones humides qui tendent à se boiser spontanément. La tourbière des Petits Riaux a été aménagée pour l'accueil du public ; cette valorisation pédagogique peut expliquer certains résultats obtenus lors de l'enquête, car les habitants sont sensibilisés par la communication du PNR et du Conseil Général sur les milieux patrimoniaux du territoire.







En Irlande, aucune action de restauration n'a été réalisée, et l'on retrouve une gestion *a minima* de la zone humide. Des espaces ont été laissés non plantés dès le début des boisements, dans le but de conserver des tourbières intactes pour leur valeur patrimoniale. Les espaces qui ont été boisés ne seront pas restaurés, même si les résultats en termes de production sylvicole ont été moins importants que prévu.

La gestion des tourbières est au final plutôt axée sur les espèces patrimoniales, comme la grouse (Lagopus lagopus), un oiseau inféodé aux tourbières de couverture en Irlande du Nord, ou le droséra à feuilles rondes (Droséra rotundifolia), une plante carnivore la Linaigrette engainée (Eriophorum vaginatum) ou le Narthécie des marais (Narthecium ossifragum) en Normandie. Ces actions sur les espèces sont les moteurs de la gestion des tourbières, aussi bien en France qu'en Irlande du Nord.

Conclusion

En conclusion, cette communication illustre dans les deux sites les différentiels de vision des habitants et des scientifiques grâce à des supports photographiques. Là où l'habitant voit une bande de sapins alignés en arrière plan d'un espace ouvert humide avec des couleurs et des plantes particulières, le chercheur aperçoit quant à lui la richesse écosystémique de la tourbière et un boisement artificiel d'Épicéa de Sitka.

Dans une tourbière exploitée en Irlande du Nord, un individu décrit un boisement pour la production de bois et une tourbière pour la production de tourbe, le chercheur entend l'exploitation mécanisée de la tourbière et la plantation de résineux exotiques. Au final, les zones humides, au sens large, ont des fonctions, des valeurs et des services pour la nature et les hommes. Ces derniers sont à la fois créateurs et destructeurs de zones humides. Toutefois, l'homme peut aussi être protecteur et recréateur de nature, avec une gestion conservatoire, en restaurant et contrôlant des dynamiques naturelles.

Compte rendu par Julien BESSON et Caroline MEYNET, Master 2 STADE Recherche







Bibliographie indicative

BOUISSET C., PUYO J-Y., 2005, « Les grands vents dans le Sud-Ouest, XIX^e-XX^e siècles », *in* CORVOL A. (dir.), *Tempêtes sur la forêt française (XVI^e-XX^e siècle)*, L'Harmattan, p. 71-89.

BOUISSET C., PUYO J-Y., 2011, « Déprise rurale, incendies et patrimonialisation : comment sauver les suberaies roussillonnaises ? », *Annales de Géographie*, n° 677, 1, p. 88-99.

BOULIER J., SIMON L., 2009, Atlas des forêts dans le monde, Autrement, 80 p.

BOULIER J., SIMON L., 2010, «Les forêts au secours de la planète : quel potentiel de stockage du carbone ? », *L'Espace Géographique*, n°4, p. 309-324.

DEREX J.-M., 1997, Histoire du Bois de Vincennes. La forêt du roi et le bois du peuple de Paris, L'Harmattan, 279 p.

DORNEL L., GUICHARNAUD-TOLLIS M., PARSONS M., PUYO J.-Y., 2012, *Ils ont fait les Amériques... Mobilités, territoires et imaginaires*, Presses universitaires de Bordeaux, 412 p.

FOURAULT-CAUËT V., 2010, « Le paysage, outil de territorialisation et d'aménagement incomplet pour les forêts méditerranéennes ? », *Annales de géographie*, 2010/3, n° 673, p. 268-292.

GALOCHET M., 2002, « Héritages sylvicoles dans les forêts et les îlots boisés de Grande Pologne », *Annales de Géographie*, n°623, p. 60-72.

GALOCHET M. (dir.), 2006, La forêt, ressource et patrimoine, Ellipses, coll. Carrefours, 272 p.

GALOCHET M., GLON E. (dir.), 2010, Des milieux aux territoires forestiers, Artois Presses Université, 403 p.

GLATRON S., GRESILLON E. et BLANC N., 2012, « Les trames vertes pour les citadins : une appropriation contrastée à Marseille, Paris, Strasbourg », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 2 | Juillet 2012, mis en ligne le 06 juillet 2012. URL : http://developpementdurable.revues.org/9297.

GRESILLON E., 2006, « De l'assèchement du marais parisien à la création des jardins religieux, le chemin de l'eau de quelques établissements religieux », *Zones Humides Infos*, n°54, p. 4-5.

GRESILLON E., AMAT J.-P., TIBAUT A., 2012, « La répartition des SDF dans le bois de Vincennes entre des logiques de durabilité et des impératifs de survie », Communication au colloque international *Espace public et Sans domicile fixe. La Recherche s'Expose*, Saint-Etienne, Organisé par le Centre Max Weber, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Université Lumière Lyon 2, 7-9 mars 2012.

GRESILLON E., COHEN M., LEFOUR J., GOELDNER L., SIMON L., 2012, «Les trames vertes et bleues habitantes: un cheminement entre pratiques et représentations. L'exemple de la ville de Paris (France) », Développement durable et territoires, vol. 3, n° 3, http://developpementdurable.revues.org/9470.

HOTYAT M., GALOCHET M., 2001, « L'homme, facteur de diversité en milieu forestier », *Bulletin de l'Association des Géographes Français (BAGF)*, n°2001-2, p. 151-163.

MERCIER D., PEULVAST J.-P., GALOCHET M. et al., 2004, Le commentaire de paysages en géographie physique. Documents et méthodes, Armand Colin, coll. U, 256 p.

PAPILLON P. et DODIER R., « Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 99-3 | 2011, mis en ligne le 14 février 2012. URL : http://rga.revues.org/1562.

PIRIOU J., PETIT-BERGHEM Y., LEMPERIERE G. et HAMDI M., « Zones humides et activités diachroniques : étude diachronique dans le Bois de Goult (forêt d'Ecouves, Orne, Basse-Normandie) », 15^e colloque international en évaluation environnementale, Biodiversité et évaluation environnementale, Paris, 20-23 septembre 2010.

PUYO J.-Y., 2000 a, « La science forestière vue par les géographes français, ou la confrontation de deux sciences diagonales (1870-1914) », *Annales de Géographie*, n° 609-610, p. 617-634.

PUYO J.-Y., 2000 b, « Aménagement forestier et enjeux scientifiques en France, de 1820 à 1940 », *Annales de Géographie*, n° 609-610, p. 668-671.

PUYO J.-Y., 2001, « Les expériences sylvo-pastorales de l'Association Centrale pour l'Aménagement des Montagnes (1904-1925) », *Montagnes méditerranéennes*, n° 12, p. 79-86. http://www.pacte.cnrs.fr/spip.php?article926&lang=en.

PUYO J.-Y., 2004, « Les conséquences de la Première guerre mondiale sur les forêts et les forestiers français », *Revue Forestière Française*, n° 6, p. 573-584. http://irevues.inist.fr/handle/2042/5123.

PUYO J.-Y., 2005, « L'interprétation sylvicole des chablis (XVIII^e - XX^e siècles) », *in* CORVOL A. (dir.), *Tempêtes sur la forêt française (XVI^e-XX^e siècle)*, L'Harmattan, p. 103-118.

PUYO J.-Y., 2008, « Mise en valeur de la Guyane française et peuplement blanc : les espoirs déçus du Baron de Laussat (1819-1823) », *Journal of Latin American Geography*, vol. 7, n°1, p. 177-202. http://muse.jhu.edu/journals/journal of latin american geography/toc/lag7.1.html.

PUYO J.-Y., 2010, « Les suberaies d'Aquitaine : entre enjeux patrimoniaux et relance économique », *Sud-Ouest Européen*, n° 30, Patrimoines naturels, p. 53-66.

PUYO J.-Y., dir., 2007, « Géographie historique : pour un autre regard », Sud-Ouest Européen, n° 23, 148 p.

SAJALOLI B., MARTOUZET D., RODE S., 2012, « Habitat précaire et vulnérabilité environnementale en Val de Loire », Journée d'études pluridisciplinaire de l'axe 3 du laboratoire CEDETE *Solidarités sociales et environnementales*, communication orale.

SIMON L., GOELDNER-GIANELLA L., 2012, « Quelle biodiversité pour quels habitants dans la trame verte urbaine ? L'exemple du Val Maubuée (Seine-et-Marne, France) », *Développement durable et territoires*, vol. 3, n°12, http://developpementdurable.revues.org/9326.







- - -

Remerciements aux quatre conférenciers et aux cinq étudiants de Master 1 ayant pris en note les interventions. Comptes-rendus relus et amendés par chaque conférencier.

- - -

<u>Une journée d'études organisée par le Département de Géographie de l'Université de Savoie, avec le soutien de</u>



<u>Responsable scientifique (invitation des conférenciers, relecture et mise en forme des comptes-rendus) et organisation :</u>

Lionel LASLAZ - 04 79 75 86 87 - lionel.laslaz@univ-savoie.fr